

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2018

PRÉPARATION AU RETRAIT DU ROYAUME-UNI DE L'UE - (N° 1461)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N° 8

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

Supprimer l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il revient au Parlement, représentant des Français, de tirer les conséquences de l'absence d'accord de retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.